

MENTIONS RGPD (Protection des données personnelles)

Les informations recueillies à partir de ce questionnaire font l'objet d'un traitement informatisé par la mairie de Chevilly-Larue.

Ce traitement a pour objectif de prendre connaissance des avis et suggestions des jeunes chevillais sur différentes propositions de mise en place de nouvelles activités en leur faveur.

La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e du Règlement européen sur la protection des données).

Les données sont conservées pendant trois mois à compter de la réception du questionnaire de satisfaction par le service municipal de la jeunesse.

Conformément au RGPD, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation au traitement de vos données.

Vous disposez aussi du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, ces droits et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, dans l'hypothèse où vous ne seriez plus en capacité de le faire vous-même.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) de la Ville :

Par courriel : dpo@ville-chevilly-larue.fr

Par courrier postal : La déléguée à la protection des données - Mairie de Chevilly-Larue 88 avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue Cedex.

Si toutefois, vous ne seriez pas satisfait des réponses apportées, vous pourrez alors écrire directement à la CNIL.